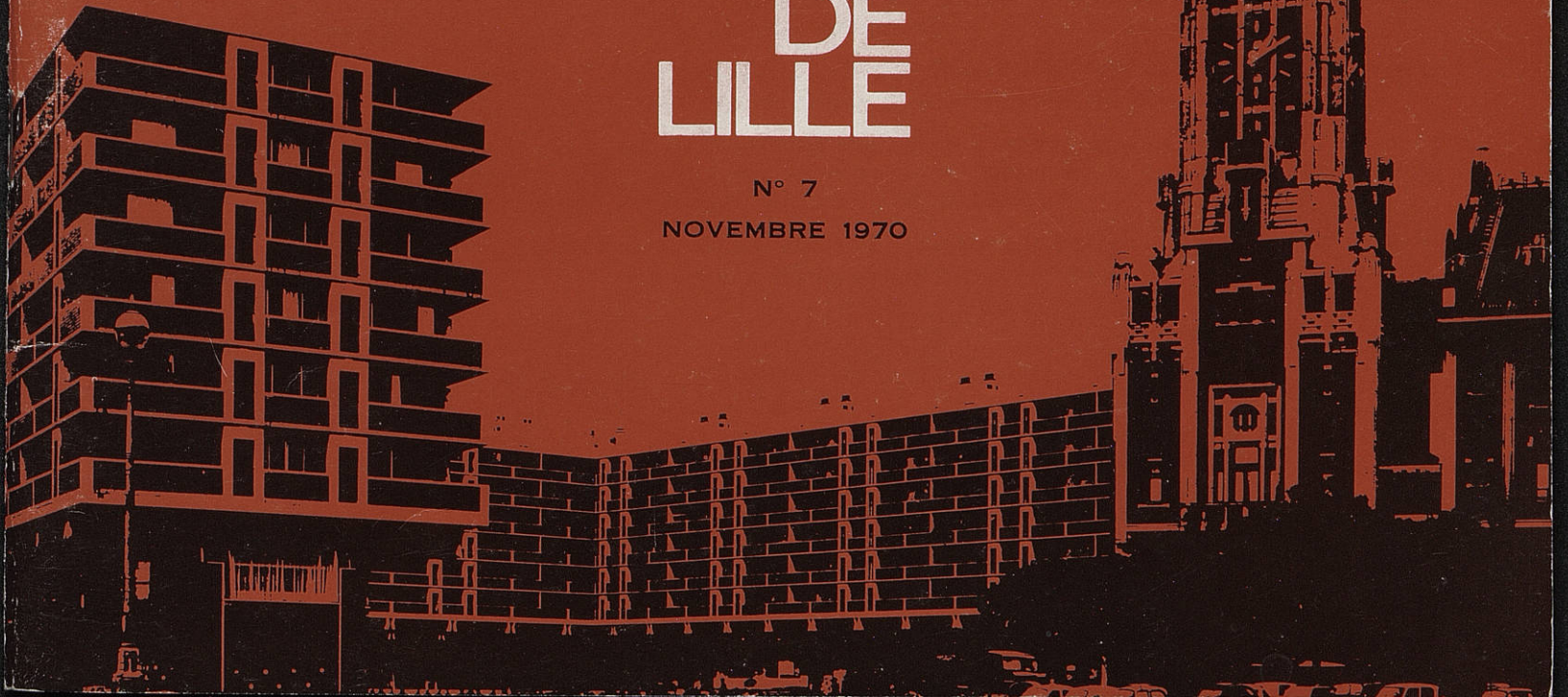
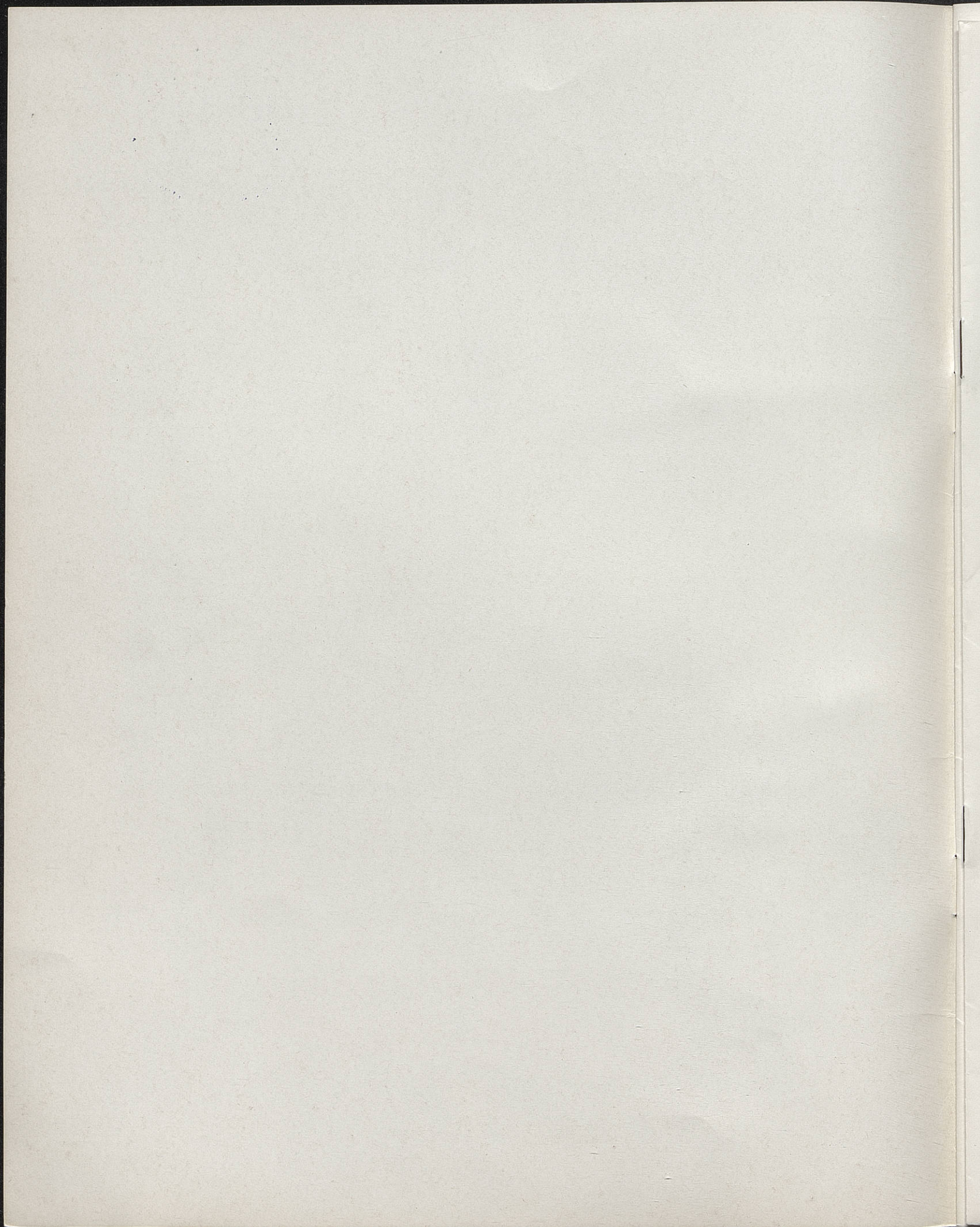


# BULLETIN MUNICIPAL DE LILLE

N° 7  
NOVEMBRE 1970







## Au conseil municipal...

# Les équipements du VI<sup>me</sup> Plan

*Au cours de la séance du Conseil Municipal du 27 novembre 1970, M. Augustin LAURENT, Maire de Lille, a exposé avec un remarquable esprit de précision et de clarté, les perspectives de réalisation d'équipements au cours de la période quinquennale de 1971-1975.*

*M. Augustin LAURENT qui préside, depuis sa création, le Conseil de la Communauté Urbaine, a pu apporter un éclaircissement total sur les différents aspects que revêt l'établissement d'un plan d'action municipale.*

*Le Conseil Municipal a chaleureusement accueilli cet exposé.*

*Dans la préoccupation d'informer les Lillois, par l'intermédiaire du « Bulletin Municipal », le Conseil d'Administration (réunion des Adjoints), a décidé unanimement la reproduction et la publication de l'intervention de M. le Maire.*

Mesdames, Messieurs,

Mes Chers Collègues,

Au cours de la séance de travail du 17 novembre, vous avez pu prendre connaissance et discuter ensemble les tableaux portant recensement en vue d'inscription au VI<sup>me</sup> Plan des besoins en équipements dans les différents secteurs : éducatif, social, sportif, culturel, etc...

Cette liste de projets a été établie sur la base des travaux des commissions municipales, du Conseil d'Administration et du Conseil Municipal au cours de ces dernières années.

J'ai relevé que l'étude de toutes ces matières avait nécessité la tenue de 207 réunions, y compris les rencontres avec des organismes extérieurs. Cette remarque souligne le travail important qu'accomplissent les Commissions Municipales et le Conseil d'Administration en dehors des réunions ordinaires du Conseil Municipal.

Il m'est agréable de féliciter mes collègues, Adjoints et Conseillers, du dévouement dont ils font preuve dans l'accomplissement bénévole de leur mission en un temps où les problèmes sont de plus en plus nombreux et toujours plus complexes.

J'y associerai volontiers MM. les Secrétaires Généraux et Chefs de Service qui nous apportent une collaboration précieuse dans les études et la préparation des dossiers.

J'insiste sur le volume et l'importance des affaires traitées en Commission pour souhaiter que l'on comprenne mieux à l'extérieur les raisons pour lesquelles les réunions du Conseil Municipal sont parfois brèves par rapport au nombre de délibérations.

Une œuvre commune accomplie jour après jour par une équipe — élus et fonctionnaires — unie par la même volonté de servir, ne suscite pas nécessairement de débats spectaculaires et des affrontements.

Mes Chers Collègues,

Vous avez pu voir que pour certains projets, l'instruction administrative est très avancée ou même terminée, et leur réalisation est subordonnée seulement à la prise en considération par l'Etat et à l'avis de programmation ; par contre, pour d'autres projets, cette instruction est à l'état d'ébauche et devra être poursuivie au cours des prochains mois.

Le travail qui vous est ainsi présenté a pour but :

- « 1° De faire prendre conscience à toute la population des conditions du développement de la cité.
- 2° De faire connaître la volonté du Conseil Municipal de répondre aux besoins et de le faire de façon rationnelle.
- 3° De faciliter la tâche des Administrations de l'Etat qui chacune dans son secteur, sont chargées de faire l'inventaire des besoins couvrant le VI<sup>m</sup>e Plan.
- 4° De participer, pour ce qui nous concerne, à la préparation du programme de modernisation et d'équipement de la Région, qui a pour but d'assurer la cohérence dans l'espace de politiques sectorielles.

A notre époque où tous les corps constitués sont incités à la concertation, il nous a paru essentiel de venir avec un dossier sérieux, complet, qui permet de déterminer la politique d'équipement des cinq années à venir.

Au cours de cette période quinquennale, il est bien évident qu'il ne pourra être répondu à toutes les aspirations, mais des choix essentiels ont été faits et sont proposés aux instances supérieures chargées de la mise au point du plan.

Avant de procéder à l'examen des tableaux contenant les propositions lilloises, je voudrais qu'il soit bien compris que ce travail porte uniquement sur des projets se rapportant aux compétences dont nous restons détenteurs, nous, Ville de Lille, depuis la création de la Communauté Urbaine mais que nous sommes aussi directement intéressés par ceux qui regardent désormais cette nouvelle institution.

## ***Les lignes de force de l'action communautaire***

Je crois même utile et nécessaire dans cette circonstance d'indiquer quelles sont dans leurs grandes lignes les propositions de la Communauté Urbaine en ce qui concerne le VI<sup>m</sup>e Plan et qui, je viens de le dire, se conjuguent avec les nôtres.

- 1° appuyer la Métropole sur un Centre Urbain dynamique. L'évolution extrêmement rapide des structures économiques et des moyens techniques du pays exige des mesures exceptionnelles pour maintenir et développer le dynamisme du Centre.
- 2° intensifier la construction de logements. Un effort particulier devra être fait au cours du VI<sup>m</sup>e Plan dans le secteur de la promotion locative notamment pour les classes sociales les plus défavorisées.
- 3° obtenir l'accentuation d'implantations industrielles dans les zones réservées à cet effet. Si les activités lilloises ont été plus particulièrement tournées vers l'Administration et le Commerce, il n'en reste pas moins que l'Industrie a toujours eu une place importante. La prospérité de Lille et son agglomération se mesurera de plus en plus en fonction de sa vitalité économique.
- 4° développer les transports en commun, urbains et suburbains en fonction même du développement démographique prévisible de l'agglomération.
- 5° renforcer les structures d'accueil. Il s'agit de tous les équipements publics qui assurent le bien-être des populations et rendent la Cité plus attrayante.
- 6° promouvoir une politique d'équipement scolaire au second degré et de formation professionnelle.
- 7° accentuer l'équipement en matière d'assainissement. Vous savez quels sont les besoins impérieux de la Ville de Lille, dans ce domaine ; notre programme de modernisation des aqueducs n'était pas terminé lorsque fut créée la Communauté Urbaine.
- 8° dans le domaine de la voirie et des infrastructures qui est un domaine extrêmement important, je note la nécessité de « désenclaver » la Ville et permettre une meilleure circulation autour de Lille.

Nous souhaitons que soient programmés, financés et réalisés l'autoroute A 1 bis, le prolongement de l'autoroute A 1 en passage supérieur au-dessus de la voie ferrée Lille-Dunkerque, l'élargissement du boulevard périphérique à la sortie de l'autoroute A1 jusqu'au carrefour Pasteur et la construction de plusieurs niveaux à certains carrefours névralgiques, et la construction d'une liaison rapide Lille-Ville Nouvelle Est - Cité Universitaire.

- 9° en matière de stationnement, vous savez que nous avons des impératifs à respecter : tout d'abord le stationnement que nous pouvons appeler au Centre-Ville, dont dépend en grande partie le standing de Lille. Nous ne parlons pas du Parking Carnot puisqu'il est en fonctionnement, mais vous connaissez les projets de parkings à l'étude : Place de la République - Square Dutilleul et Avenue du Peuple Belge.
- 10° enfin, nous attendons impatiemment la mise en chantier imminente du Centre Directionnel d'Affaires.

Je n'ai fait, vous le pensez bien, qu'indiquer les lignes de force du programme dont la Communauté Urbaine de Lille demandera l'inscription au VI<sup>m</sup> Plan et pour lequel la Ville de Lille se trouve directement intéressée plus que toute autre. Il ne faut pas perdre de vue que d'autres investissements seront nécessairement effectués « hors plan ».

## **Les équipements municipaux**

Je vais maintenant aborder la présentation des propositions relatives aux activités qui restent légalement dans les compétences de la Ville de Lille (hors Communauté si vous voulez) et dont nous demandons l'inscription au VI<sup>m</sup> Plan.

La liste des équipements souhaités est subdivisée en 16 tableaux dressés suivant une classification s'inspirant d'instructions données aux Préfets par le Commissariat Général du Plan.

Comme vous les avez en mains et que nous avons vu les détails lors de la séance de travail du 17 novembre où chaque adjoint a présenté les affaires qui ressortissaient de sa délégation, je vais pouvoir vous les présenter sans m'arrêter sur chacune des classifications.

Tableaux I - II - III, cela concerne l'**enseignement** du 1<sup>er</sup> degré ; nous avons prévu 10 écoles maternelles, 7 écoles primaires, équipées en cuisines et réfectoires et 3 restaurants « isolés », c'est-à-dire 3 restaurants destinés à desservir des écoles anciennes dépourvues de cet équipement.

Comme vous avez pu le voir, les écoles nouvelles seront construites :

- soit pour remplacer un équipement existant mais ancien : c'est le cas du Vieux-Lille où 2 groupes sont prévus, l'un à l'est, l'autre à l'ouest de l'Avenue du Peuple Belge pour remplacer les écoles vétustes Lamartine, Condorcet et Jenner et pour accueillir une population enfantine nouvelle attendue lors de la rénovation du quartier des Célestines.

C'est le cas des écoles maternelles de Moulins-Lille (celle qui fonctionne actuellement est très ancienne et, étant donné l'importance de sa fréquentation, doit être remplacée par 2 écoles, sur les conseils de l'Académie) ;

- soit pour équiper des quartiers neufs comme la zone Sud de Lille dite Croisette où l'on prévoit 5 maternelles de 4 classes dont 1 située sur le territoire de Loos et 3 écoles primaires de 50 classes en tout, l'un des groupes étant construit sur le territoire de Loos.

Signalons aussi l'expérience que nous allons tenter à la Croisette : une seule cuisine desservira toutes les écoles du quartier qui seront pourvues de réfectoires équipés de plaques chauffantes. Pour nous c'était l'occasion, dans ce nouveau quartier, d'expérimenter une gestion nouvelle, peut-être plus économique, des restaurants scolaires.

En ce qui concerne l'**enseignement artistique** (tableau IV) nous envisageons l'agrandissement du Conservatoire, ce projet étant subordonné à la disparition des écoles vétustes Lamartine, Condorcet et Jenner appelées à disparaître, comme je l'ai dit il y a un instant. Notre bonne volonté à équiper dans les meilleures conditions cet établissement de grande renommée devrait nous permettre d'obtenir sa prochaine régionalisation.

Sur le **plan social** (tableaux IV - V - VI), nous avons prévu, en les situant dans les différents quartiers de Lille, 5 centres de consultations infantiles, 5 centres sociaux et 8 crèches ; l'inscription de certains de ces projets avait été sollicitée au titre du V<sup>me</sup> Plan mais ils n'ont pu être programmés jusqu'à ce jour. Rappelons que sur le plan social, notre action sera complétée par celle du Bureau d'Aide Sociale que la Ville subventionne dans les conditions que vous savez.

Les projets d'**équipement sportifs** (tableaux VII A - B - C) sont très importants en nombre et en qualité ; nous les avons classés dans 3 tableaux intitulés :

- A - Installations couvertes ;
- B - Installations de plein air ;
- C - Piscines et équipements divers.

Les installations couvertes tout d'abord : notons la salle de sports de l'Avenue Kennedy de 500 places et de nombreux gymnases de types A, B et C, dans les quartiers, pour les écoles et les sociétés sportives.

Les installations de plein air : notons notamment le stade de la zone Sud dite Croisette, les terrains de sports de la rue de Londres et du Chemin du Bazinghien et 2 projets audacieux par leur importance mais dont l'instruction administrative commence à peine, que nous n'avons pas chiffrés pour cette raison : une plaine de jeux de 70 ha à la limite de Lambersart, Verlinghem et Saint-André et à Wambrechies.

Les piscines et équipements divers : nous espérons réaliser cette piscine de Fives, objet de nos préoccupations constantes ; nous proposons comme lieu d'implantation de cet équipement le terrain du Centre Social dit « du Don Suisse », dès que celui-ci aura pu être reconstruit à côté du Centre socio-éducatif actuellement en voie d'achèvement rue du Long Pot.

Le nouveau quartier de la zone Sud dite Croisette aura également sa piscine.

Il est intéressant de souligner, dans cette rubrique VII-C, l'édification d'un centre nautique au bord de la Deûle, qui viendra compléter si heureusement l'ensemble prestigieux de la piscine olympique et du Centre socio-éducatif de l'Avenue Marx Dormoy.

Le tableau VIII fait état des projets de **centres socio-éducatifs**. Comme les centres sociaux, il s'agit d'équipements dont les structures doivent être extrêmement souples pour répondre aux situations très différentes suivant les quartiers car les besoins sont eux-mêmes très variables dans le temps et dans l'espace suivant la nature de la population, la manière dont elle est implantée (dans des quartiers anciens ou au contraire dans des quartiers nouvellement créés).

Si les centres sociaux constituent une formule d'action sociale au service des adultes, les centres socio-éducatifs sont des lieux de rencontre de la Jeunesse. C'est pourquoi, j'ai demandé à notre collègue, M. ALLARD, Président de l'Office Municipal de la Jeunesse, de faire une étude particulière du problème de la gestion de ces équipements, question qui a fait l'objet de suggestions de notre collègue, M<sup>me</sup> VANNEUFVILLE, en ce qui concerne les centres sociaux et qui fait l'objet du rapport 70-18.

Le tableau IX, intitulé « **Equipements d'accueil et de vacances** », reprend différents projets d'agrandissement de centres aérés ou de colonies de vacances, et des constructions nouvelles de centres aérés à Lomme-Lompret au lieu dit « La Mitterie » et à Verlinghem au Fort de Lompret.

L'**action culturelle** a fait l'objet des tableaux X et XI : aménagement au Palais des Beaux-Arts, travaux au Musée Industriel et Commercial, mise en place de musées à l'Hospice Comtesse et au Palais Rihour, Bibliothèques de quartier et surtout l'important centre culturel de l'Ilot Comtesse, qui a fait l'objet d'une délibération spéciale.

Nous terminerons par les équipements administratifs et divers repris au tableau XII :

- La **construction d'un bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville** destiné à recevoir certains équipements fonctionnant actuellement à l'intérieur de la Mairie (restaurant notamment), libérant ainsi des salles d'archives, magasins et autres.
- La **bourse du travail** : nous réaliserons cette importante construction en accord avec le département car se trouveront là les bureaux des syndicaux locaux mais aussi ceux des fédérations départementales. Nous recherchons actuellement un terrain que nous voudrions situé au centre de la Ville même.

Nous faisons étudier si la place des Halles Centrales pourrait convenir.

Retenons dans le dernier tableau une opération importante qui est en cours d'instruction administrative et sur laquelle le Conseil Municipal devra bientôt se prononcer : il s'agit de la poursuite de l'opération de **rénovation urbaine** Saint-Sauveur, de l'îlot situé entre la rue de Paris et la rue Gustave Delory.

## **L'aspect financier du plan communal**

Rappelons à ce sujet que si les questions de rénovation relèvent désormais de la Communauté Urbaine, il s'agit ici de la poursuite d'une opération déjà commencée, c'est pourquoi nous serions de nouveau compétents dans le cas où, je le répète, nous déciderions de rénover le dernier îlot compris entre les rues de Paris et Delory.

Il ne peut y avoir de prévisions sans évaluations financières. Nous avons donc tenu à chiffrer.

L'évaluation des coûts des opérations s'élève, vous l'avez vu, à 136.674.500 F.

L'évaluation des dépenses subventionnables à 111.998.114 F.

Vous avez l'évaluation des subventions éventuelles, celle des emprunts publics possibles et celle de la part qui resterait éventuellement à la charge de la Ville, et à couvrir par auto-financement et par emprunts privés.

Mais cet inventaire chiffré des besoins communaux devait être complété par une analyse financière qui permette de dégager le degré de compatibilité des investissements avec les moyens financiers dont la Ville est susceptible de disposer au cours de cette période.

Cette analyse a été faite. Elle impliquait nécessairement une étude préalable sur les perspectives budgétaires des 5 prochaines années. Ce sont, en effet, les ressources ordinaires de la Commune et, notamment, les centimes additionnels qui assurent l'auto-financement des dépenses d'équipement, c'est également le budget de fonctionnement qui supporte la charge (en intérêts) de la dette à rembourser au titre des emprunts réalisés. Il convenait, en outre, de connaître l'évolution des dépenses relatives aux services existants et d'évaluer la progression des recettes. Il importait enfin de dégager la répercussion fiscale qu'entraîneront à la fois l'équilibre du budget de fonctionnement et la part d'auto-financement à consacrer aux dépenses d'investissements.

Je l'ai dit tout à l'heure, il s'agit ici d'une appréciation rigoureuse de nos besoins mais il est bien entendu que nous ne pourrons réaliser les équipements prévus que dans la mesure où :

- 1° *les opérations seront programmées par l'Etat c'est-à-dire que nous aurons l'assurance d'obtenir les subventions attendues qui déterminent par ailleurs les possibilités d'emprunts publics,*
- 2° *les répercussions fiscales de la charge qui pèsera en définitive sur le budget de la Ville resteront situées dans la limite des possibilités contributives de nos administrés.*

Nous avons effectué une étude financière très poussée et nous sommes allés jusqu'à faire des prévisions en fonction d'hypothèses prévoyant différents taux de majoration du nombre des centimes : 7 %, 10 % et 14 %.

Il est apparu que seule l'option de 14 % permettrait d'escompter un montant progressif de ressources capable d'assurer l'auto-financement d'équipements que l'on souhaiterait pouvoir réaliser au cours du VI<sup>ème</sup> Plan.

Cependant, aucune donnée précise ne peut être avancée, motif pris que nous ne connaissons pas la partie de notre programme qui sera retenue au titre du VI<sup>ème</sup> Plan par le Pouvoir central, ni la part de subvention qui pourrait nous revenir.

Certes, nous avons le plus vif désir que cet inventaire des besoins devienne le cadre de notre action des prochaines années, mais nous avons aussi le souci de ne pas accroître inconsidérément la charge fiscale des Lillois qui doivent subir par ailleurs la charge des centimes communautaires et des centimes départementaux.

Précisons cependant que si nous maintenions, dans cette période quinquennale, l'augmentation des centimes à un taux inférieur à 10 %, nous ne pourrions que couvrir les charges de fonctionnement sans effectuer aucun investissement.

## **La situation des villes-centres des communautés urbaines**

Vous le voyez, malgré notre volonté d'agir et de faire face aux exigences de la vie moderne dans une grande cité, nous butons toujours sur le même obstacle : **la grande misère des finances locales et l'impossibilité d'obtenir une vraie réforme de celles-ci en dépit des cris d'alarme renouvelés de tous les Maires de France** et singulièrement de ceux des grandes villes.

Lors d'une entrevue des Présidents de Communautés avec Monsieur le Premier Ministre, nous avons eu l'occasion d'attirer son attention personnelle sur la situation particulièrement difficile, non seulement des Communautés Urbaines, mais aussi des villes, centres des dites communautés.

Pour ce qui concerne Lille, connaissant déjà approximativement les chiffres que nous venons d'enregistrer, nous lui avons dit : Pensez-vous qu'il soit vraiment possible de faire monter le nombre de centimes à 74.0000 d'ici 1975 ?

Et toutes les villes, centres des Communautés, sont dans la même situation. Parlant de la ville de Strasbourg, M. PFIMLIN signalait « que sur la base du montant des inscriptions au VI<sup>ème</sup> Plan, il serait obligé de prévoir un accroissement annuel de 16,6 % du nombre des centimes additionnels ».

Et il poursuivait en ces termes :

« Pour apprécier l'évolution des charges fiscales qui pèsent sur les contribuables, il faut évidemment tenir compte des centimes communautaires.

« Or, il apparaît que l'intervention de la Communauté Urbaine, dans la réalisation des grands équipements qui relèvent de sa compétence, conduit à alourdir considérablement la pression fiscale exercée sur les contribuables des Villes-centres ».

Actuellement, les contribuables de Lille et de Roubaix supportent plus des deux tiers de la fiscalité directe de la Communauté.

« Les dépenses de la Communauté progressent inévitablement à un rythme beaucoup plus rapide que ne l'eût fait le total des dépenses engagées sous la responsabilité de chaque commune membre.

« Cette accélération répond d'ailleurs à l'esprit de la loi qui a précisément créé les Communautés Urbaines pour favoriser l'équipement de territoires assez vastes en vue du développement d'agglomérations en voie d'expansion ».

L'expérience montre d'ores et déjà que les responsables des communes reprises dans la Communauté Urbaine l'ont parfaitement compris. Les demandes d'équipements nouveaux se font de plus en plus nombreuses et de plus en plus pressantes et la part des grandes villes dans la répartition des programmes va devenir de plus en plus difficile à obtenir.

« Quel que soit l'esprit de solidarité qui anime les habitants des Villes-centres, on ne peut pas raisonnablement leur demander de supporter indéfiniment la plus large part des investissements en progression rapide réalisés en dehors de leur ville.

Il faut souligner, par surcroît, que si la ville-centre est déchargée au profit de la Communauté Urbaine d'un certain nombre de compétences, il lui reste en tant que Ville capitale régionale, des missions importantes à remplir au bénéfice non seulement de ses propres habitants, mais aussi de tous les habitants de la Communauté, voire même de ceux de zones beaucoup plus vastes, et cela sur différents plans et notamment le plan culturel. »

Ces missions revêtent une importance particulière lorsque la ville-centre est en même temps métropole d'équilibre. Lille, par exemple, consacre traditionnellement des sommes importantes au théâtre, à la musique, aux musées, etc... \*

\* L'annexe page 8 vous montrera l'importance de ces charges.



Elle faillirait à sa mission de métropole de rayonnement si elle se déchargeait de ses fardeaux ou si elle opérait des restrictions au détriment de la qualité.

Or, il deviendra impossible de demander aux contribuables lillois de supporter tout à la fois une partie importante des dépenses communautaires et les dépenses répondant aux fonctions que doit assumer leur cité à raison de son standing, quelle doit non seulement maintenir au niveau le plus élevé mais améliorer toujours.

\*  
\*\*

Si les perspectives sont gravement préoccupantes du côté des dépenses, elles le sont aussi du côté des recettes.

En vertu du décret du 27 février 1968, le taux du prélèvement opéré au profit des Communautés Urbaines, sur les attributions de garantie versées aux communes au titre de la taxe sur les salaires augmente d'année en année. En 1971, il sera au minimum de 35 %. Dans le cas de Lille, la perte de recettes qui en résultera de 1970 à 1971 sera d'environ de 1.800.000 F et cette déperdition s'accroîtra en 1972 et en 1973.

La situation de Lille est également préoccupante au regard de la perte de substance fiscale qui découle du transfert d'établissements et d'entreprises dans les zones industrielles périphériques considérées comme des paradis fiscaux.

Et comme les impôts locaux sont des impôts de répartition on aperçoit tout de suite les conséquences.

Le problème de la péréquation des charges va inévitablement se poser.

« Ce n'est certainement pas l'actuelle fiscalité locale qui sera en mesure d'apporter une solution au problème. Il suffit de constater à cet égard que dans la plupart des villes, l'augmentation de la valeur nette du centime est largement inférieure à celle des prix telle qu'elle résulte de l'indice des 259 articles ».

A Lille par exemple, la valeur nette du centime a augmenté de 2,94 % de 1965 à 1969, alors que dans la même période l'indice des 259 articles progressait de 17,37 %.

Quelles mesures peuvent-elles être envisagées dans l'état actuel de ces problèmes ?

Dans une démarche auprès du Ministre de l'Intérieur, M. le Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg envisageait certaines solutions quoique très réduites dans les résultats à attendre.

Par exemple, une modification du mode d'attribution de la garantie sur le versement représentatif de la taxe sur les salaires, ou encore une modification des textes en vigueur relatifs au fonds d'Action Locale qui permettrait aux Villes-centres des Communautés Urbaines d'en bénéficier par la détermination d'une quote-part qui leur serait légalement attribuée ?

Le problème étant d'ordre national, il serait plus réaliste et plus conforme aux nécessités « que l'Etat accomplisse un effort financier particulier pour les Communautés Urbaines, ce qui permettrait de diminuer indirectement les charges des Villes-centres ».

Dans l'entrevue que nous avons signalée, précédemment, M. le Premier Ministre nous a fait connaître qu'il était décidé à faire une opération au moment du Collectif Budgétaire. Si nous l'avons bien compris, il proposerait de faire une ponction de 1 % sur le montant représentant la taxe sur les salaires, ce qui lui permettrait de dégager 120 millions dont une part serait attribuée aux Communautés Urbaines et une moindre part serait réservée à l'incitation en faveur des regroupements de communes, notamment par la création de nouvelles communautés. Il a promis également de regarder spécialement la situation des Villes-centres.

Nous souhaitons vivement que M. le Premier Ministre parvienne à convaincre les ministères intéressés et concrétise l'engagement qu'il a pris.

J'en ai terminé de la présentation des opérations inscrites au VI<sup>ème</sup> Plan et des explications l'accompagnant et je vous remercie de votre attention.

## **Annexe**

Proportion de la Charge (Dépenses de fonctionnement et de matériel) supportée par la  
Ville de Lille en différents domaines :

Tribunaux d'instance .....	100 %
Enseignement supérieur (entretien des bâtiments) .....	100 %
Cours professionnels et de promotion .....	39,82 %
Ecole des Beaux-Arts .....	93,78 %
Ecole régionale d'Architecture .....	39,81 %
Conservatoire .....	94,70 %
Bibliothèque municipale .....	95,42 %
Musées (lapidaire, houiller, de folklore, d'histoire naturelle, commercial et industriel) .....	99,72 %
Musée des Beaux-Arts .....	97,56 %
Théâtres .....	74,04 %

403/12



# Connaissance de Lille

## Sommaire

	Pages
Avant-Propos de M. le Maire .....	3
Lille .....	4
Les Armes de Lille .....	6
Ville chargée d'histoire .....	7
Vue panoramique .....	10
Au Panthéon lillois .....	13
Ville riche en monuments .....	15
Les équipements urbains .....	17
Ville sportive .....	20
Ville intellectuelle .....	21
Plaisir d'admirer, plaisir d'acheter .....	22
Une puissante industrie .....	24
Le 3 <sup>me</sup> port fluvial français .....	26
L'aéroport de Lille-Lesquin .....	27
Lille en fête .....	28
Ville verte et fleurie .....	30
Images lilloises .....	31

†

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## **Hôtel de ville**

Place Roger Salengro, 2.  
rue St-Sauveur, 124.  
téléphone : 53-19-71 à 53-19-78.

Les bureaux sont ouverts au public :

les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30,  
le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Permanences de l'état civil :

- 1° Dimanches et jours fériés de 10 à 12 h (déclarations de décès seulement).
- 2° En cas de deux ou trois jours chômés consécutifs les deuxième et troisième jours de 10 à 12 h : déclarations de naissance.

## **État civil**

Hôtel de Ville :

- Déclarations de naissance : à l'intérieur des bureaux.
- Déclarations de décès : guichets 31 et 32.
- Délivrance d'actes : guichets 22 - 23 - 24.
- Publications de mariage : guichet 29.
- Concessions dans les cimetières : guichet 34.

## **Trésorerie principale de la ville de Lille**

Hôtel de Ville (aile du Beffroi). Téléphone 53-19-71  
- C.C.P. 5.000.09.

Caisse ouverte de 8 h à 12 h 15 et de 14 h à 16 h 15  
du lundi au vendredi.

## **Laboratoire municipal d'analyses**

et du service de la répression des fraudes

8 bis, rue Ovigneur, téléphone : 53-19-71 Mairie de  
Lille.

Le laboratoire municipal effectue toutes les analyses de denrées alimentaires ou industrielles à l'exclusion des analyses médicales.

## **Police**

Commissariat Central de Lille, Boulevard du Maréchal Vaillant - Téléphone 53-94-92 à 98 et 54-89-77 à 79.

Police secours : téléphone 17.

## **Office municipal de la jeunesse**

Organisme créé par le Conseil Municipal pour assurer une liaison étroite entre l'Administration Municipale et les organisations de jeunesse, de loisir, de culture et d'éducation populaire.

L'Office Municipal de la Jeunesse est chargé :

- 1° d'étudier les problèmes qui intéressent la Jeunesse ;
- 2° d'assurer une liaison et une coordination des groupements de Jeunesse ;
- 3° d'encourager, de suggérer et d'appuyer toute réalisation en faveur et à l'intention de la Jeunesse ;
- 4° de formuler des propositions quant aux subventions qui peuvent être allouées par le Conseil Municipal au profit des groupements de Jeunesse, et quant aux installations ou équipements qui peuvent être mis à leur disposition ;
- 5° de donner son avis sur toute question de sa compétence qui lui serait soumise par M. le Maire.

Peuvent être représentés à l'O.M.J. les groupements locaux de plus de 250 membres ou les associations non fédérées, coordonnées par groupe d'affinités ou d'activités.

\*\*

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés à l'Office Municipal de la Jeunesse - HOTEL DE VILLE - 1<sup>er</sup> Pavillon - Entresol - Porte E. 5.

## Avant-Propos

*Par sa position géographique, LILLE est le lieu privilégié des convergences régionales et européennes. Par son potentiel urbain, industriel, commercial et culturel, elle se trouve naturellement au centre d'une politique de promotion de la Métropole.*

*Capitale régionale avant d'être promue au rang de Métropole, notre Cité a fait mieux que de confirmer ce titre, elle lui a procuré un nouveau lustre en se donnant toute une gamme d'équipements modernes qu'une Administration municipale sérieuse ne cesse d'enrichir.*

*Tout n'est pas achevé et rien n'est jamais parfait. Cependant LILLE bouge ! Tout le monde en convient et les transformations rapides étonnent favorablement ceux qui viennent dans nos murs après une absence de quelques années. Son centre vibrant d'animation, son commerce actif, ses sociétés culturelles, les manifestations, congrès, colloques, cérémonies de toute nature de plus en plus nombreuses qui s'y déroulent, font de LILLE un pôle d'attraction pour tout le Nord de la France.*

*Grande ville ouverte sur les pays voisins du Nord-Ouest Européen LILLE avec MARSEILLE et LYON est une des plus grandes métropoles régionales en France.*

*Fière de son passé, fidèle à ses traditions les plus nobles, confiante dans le courage persévérant et l'esprit d'entreprise de ses enfants, elle peut regarder l'Avenir avec sérénité.*

*Puisse ce Bulletin municipal établi sur le thème « Connaissance de LILLE » contribuer à faire prendre conscience de la réalité « LILLE Capitale », non seulement aux nombreux visiteurs, mais aux Lillois eux-mêmes.*

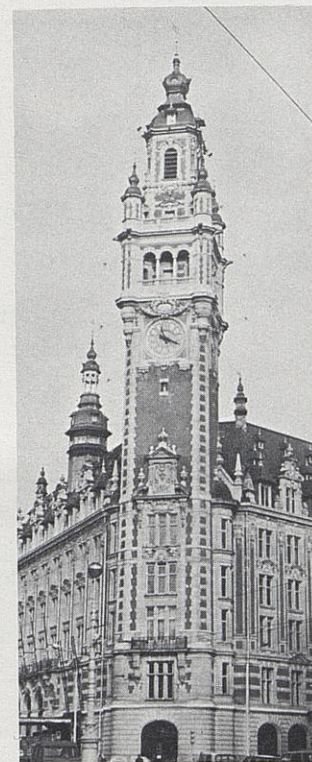
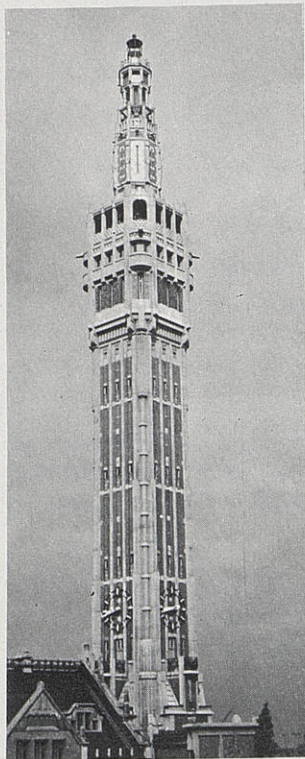
Lille, le 5 octobre 1970,

Augustin LAURENT,

Maire de Lille.

Président  
de la Communauté Urbaine.

# CONNAISSANCE DE LILLE



## Ville capitale

« Capitale des Flandres ».

« La ville aux deux beffrois ».

Chef-lieu de département et de région.

Métropole administrative, industrielle et commerciale.

Siège de la Communauté Urbaine (87 communes, 1 million d'habitants).

Siège de la 2<sup>me</sup> Région Militaire, d'une Académie, d'un Evêché.

## Ville équipée

— Nombreux établissements d'enseignement. Une Université. Une Ecole des Arts et Métiers. Un Conservatoire. Une Ecole des Beaux-Arts. Une Ecole d'Architecture...

Premier Centre Hospitalier d'Europe.

Important carrefour routier (Autoroutes A 1, A 25, A 27).

Aéroport ultra-moderne en expansion (Lille-Lesquin).

3<sup>me</sup> Port fluvial français (après Paris et Strasbourg).

72.068 logements. Rénovation urbaine en cours.

## Ville vivante

Population (recensement de 1968) : 194.948 habitants dont environ 6.000 étrangers. 11<sup>me</sup> ville de France.

Densité forte : 8.732 habitants au km<sup>2</sup>.

Superficie : 21,82 km<sup>2</sup>.

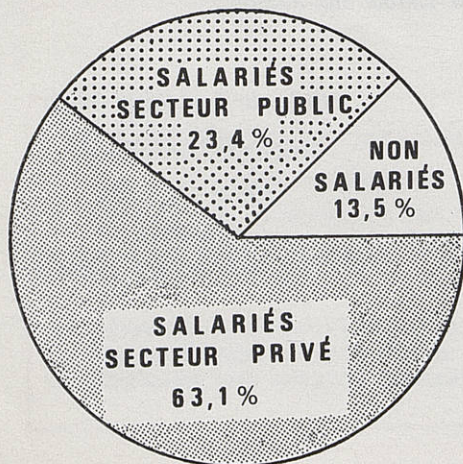
## Ville jeune

42 % de ses habitants ont moins de 25 ans.

## Ville active

42,7 % de la population travaille (le taux d'activité des hommes est de 53,3 %, celui des femmes 33,5 %).

Grande importance des fonctions tertiaires.



RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE:		ACTIVE:
NON SALARIÉS	11.024	} 81.376
SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ	51.344	
SALARIÉS DE L'ÉTAT ET DES SERVICES PUBLICS	19.008	

## Quelques chiffres

Enseignement supérieur : 42.000 étudiants.

S.N.C.F. : Lille est la 1<sup>re</sup> gare de province. 11.700.000 voyageurs annuellement.

Etablissements industriels et commerciaux : 5.815 établissements.

Foire commerciale : 200.000 m<sup>2</sup>, 3.000 exposants de 25 nationalités.  
1 million et demi de visiteurs.

Quotidiens régionaux : 4 (tirage global : 800.000 exemplaires).

## Ville agréable

Climat doux. Faible pluviosité : 637 mm annuellement.

Commerces nombreux, variés, modernes.

Des squares, des jardins, un parc botanique avec roseraie, un zoo.

Centre de loisirs sportifs. Patrimoine artistique intéressant.

Nombreuses distractions intellectuelles.

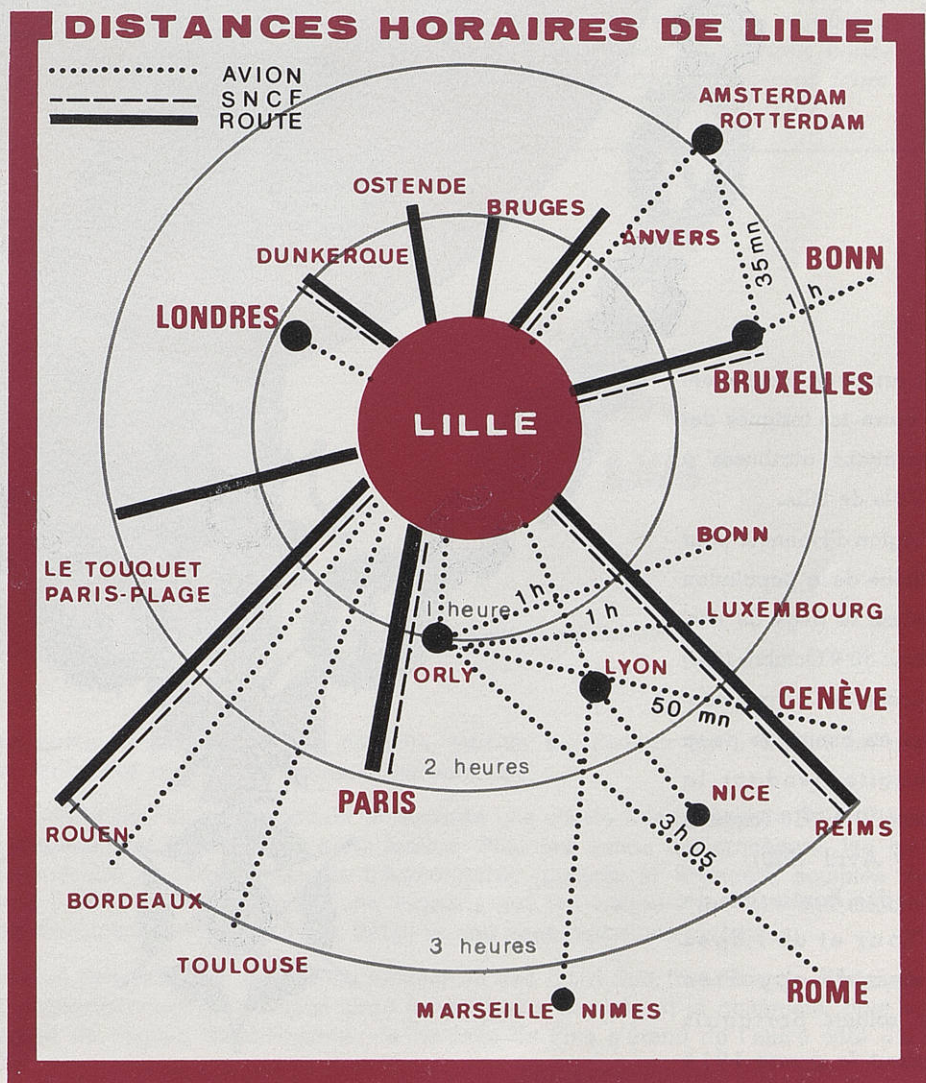
## Ville à vocation régionale

Une des 8 Métropoles d'équilibre instituées pour freiner le développement de la région parisienne et pour offrir aux habitants d'une région tous les services désirables en matière de formation, d'administration, de loisirs, de commerce. Avec 1 million d'habitants la Métropole du Nord est au niveau de Lyon et de Marseille.

## Ville à vocation internationale

Position géographique exceptionnelle.

Carrefour économique européen.



# ARMOIRIES DE LA VILLE DE LILLE

*De gueules à une fleur de lis d'argent*



Ces armoiries comportent en outre les insignes des décorations attribuées à la Ville de Lille.

1<sup>o</sup> Légion d'Honneur pour la tenue de la population pendant le siège de 1792 (décret du 9 Octobre 1900)  
2<sup>o</sup> Croix de Guerre Française en hommage de sa conduite pendant la guerre 1914-1918 (citation du 19 Avril 1920)

3<sup>o</sup> Ordre Portugais de la Tour et de l'Épée pour aide apportée aux soldats portugais pendant la guerre 1914-1918. (Diplôme de Chevalier du 17 Oct. 1920)

4<sup>e</sup> Croix de guerre Française 1939-1945. Citation à l'ordre de l'Armée, (décision du 11 Novembre 1948).

Dessiné par les services municipaux de Lille d'après l'étude héraldique de M<sup>r</sup> Théodore, ancien Conservateur des Musées de la Ville de Lille.



# Ville chargée d'histoire

## LA LEGENDE DE LYDERIC ET PHINAERT



Au début du 7<sup>m</sup>e siècle, non loin du Château-du-Buc, forteresse érigée entre les deux bras de la Deûle, s'étendait le Bois-sans-Merci, théâtre fréquent de meurtres et de rapines. Salvaert, Prince de Dijon, qui se rendait en Angleterre avec sa femme Hermengarde, voulut le traverser. Il y périt dans une embuscade dressée par PHINAERT, le maître du château. Echappée aux poursuites des meurtriers de son mari, Hermengarde donna le jour à un fils auprès de la Fontaine-del-Saulx. La retraite de la malheureuse princesse fut découverte, et pendant que les ravisseurs l'emmenaient au château où elle fut retenue captive, un ermite recueillit l'enfant à qui il donna le nom de Lydéric.

Vers l'an 620, LYDERIC, instruit du secret de sa naissance, appela PHINAERT en combat singulier, en présence de Clotaire II. Le héros légendaire de LILLE, vengeur de ses parents, tua son adversaire ; il reçut du roi le titre de Forestier de Flandre et fixa sa résidence au Château-du-Buc, autour duquel les populations voisines, trouvant désormais toute sécurité, groupèrent leurs habitations donnant naissance à la Ville de LILLE.



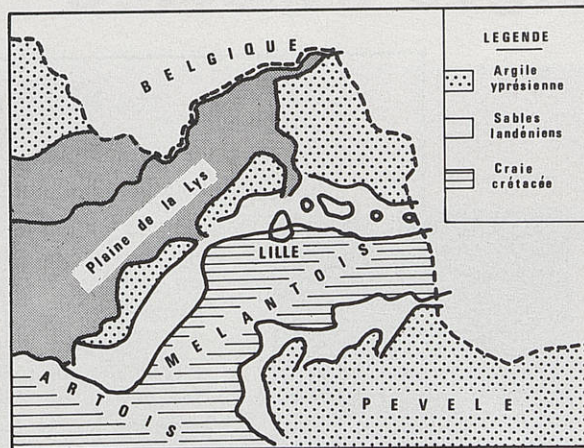
Vestiges de la Collégiale Saint-Pierre, XI<sup>m</sup>e siècle

## Brève histoire de Lille

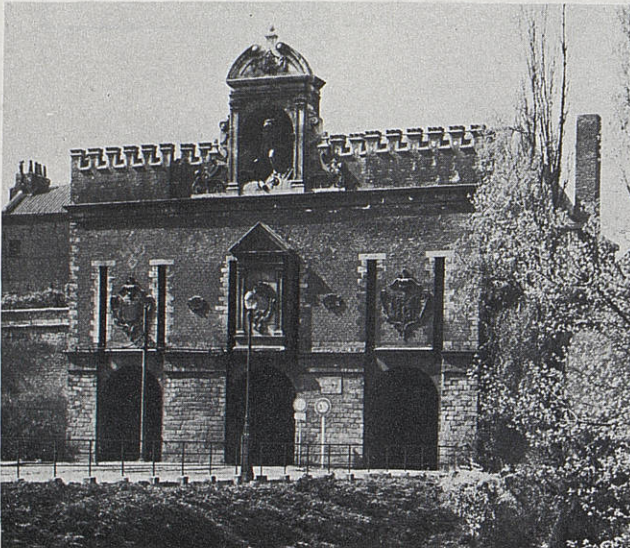
Retracer en quelques pages l'histoire de Lille, méditer sur l'avenir de la Cité, c'est une tâche périlleuse qu'il vaut pourtant la peine d'entreprendre.

En 1066, le Comte de Flandre Baudouin V accorde une charte à la Collégiale Saint-Pierre édiflée à l'emplacement de l'actuel Palais de Justice. Pour les temps qui précèdent, les historiens ne disposent que de renseignements fragmentaires. Lydéric et Phynaert, sculptés au pied de notre fier beffroi, sont les héros d'une légende que les visiteurs de l'actuelle exposition à l'Hospice Comtesse ont pu lire en détail et que nous rappelons ci-dessus.

A ses modestes débuts, LILLE comprend, suivant un axe Nord-Sud (rue Grande Chaussée - rue de Paris), essentiellement un castrum avec la résidence comtale et la collégiale, puis un marché en bordure de l'église Saint-Etienne ; le hameau de Fins s'étend de l'autre côté d'un bras de la Deûle.



Ville de rivière, défendue au Nord et à l'Ouest par des marais, trait d'union entre les Pays-Bas et le Bassin de Paris, LILLE est au moyen âge un grand centre d'industrie drapière. Avec toute la Flandre, la ville est âprement disputée entre les Comtes et les Rois de France. En 1213, Philippe Auguste incendie la ville. En 1214 à Bouvines il fait prisonnier le Comte Ferrand, époux de la Comtesse Jeanne. Celle-ci, la « bonne Comtesse », fait entourer LILLE de murailles, aménager le cours de la Deûle, construire un hôpital dont l'actuel Hospice Comtesse a conservé le souvenir. Au XIV<sup>m</sup>e siècle, Philippe le Bel rattache au domaine royal LILLE avec Orchies et Douai. Les guerres, les famines, la peste désolent tout le royaume.



La Porte de Roubaix (1620)

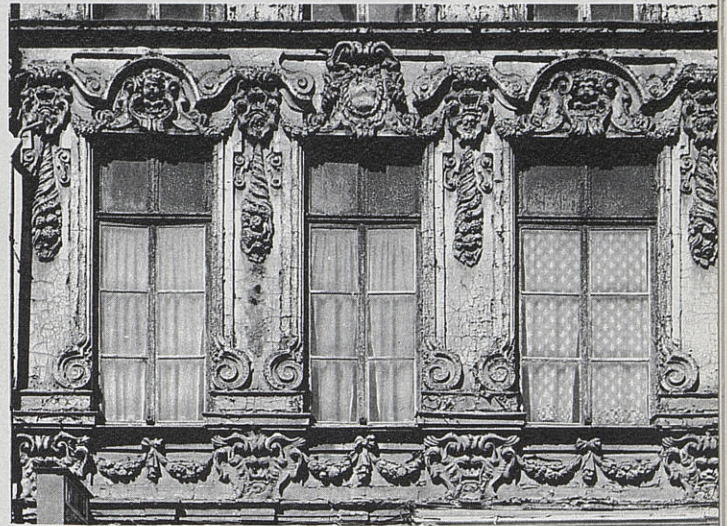
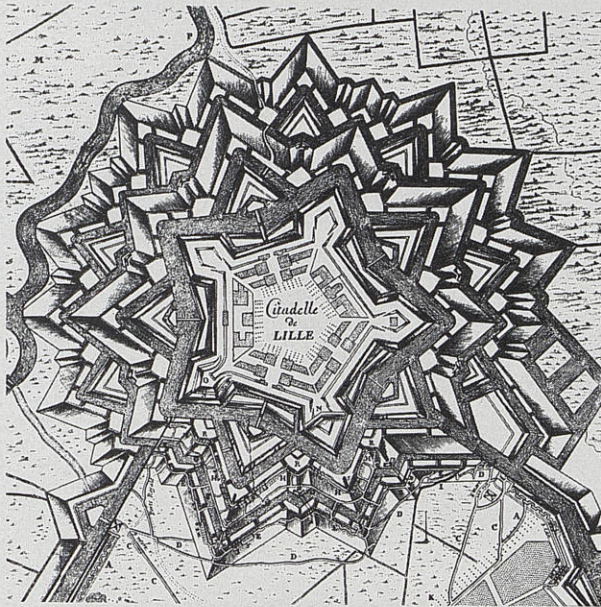


Une des plus anciennes maisons lilloises (1636)

Mais en 1369, Marguerite de Flandre épouse le duc de Bourgogne, et de 1384 à 1477 LILLE devient possession bourguignonne. Le Palais Rihour, construit par Philippe le Bon et Charles le Téméraire, témoigne encore, bien que mutilé, d'une opulence princière.

La fille de Charles le Téméraire, le dernier duc, épouse Maximilien d'Autriche : c'est la période autrichienne et espagnole qui commence. Après les troubles et les persécutions du XVI<sup>m</sup>e siècle, LILLE connaît, dès le début du XVII<sup>m</sup>e siècle, une grande activité économique.

Enrichie par le commerce et l'industrie drapière, surtout, la bourgeoisie fait construire de belles maisons, édifie en 1652-1653 la Vieille Bourse. La Ville s'agrandit par deux fois jusqu'à l'actuel Boulevard de la Liberté et jusqu'aux Portes de Gand et de Roubaix. LILLE compte alors 40.000 habitants.



Une des maisons lilloises richement décorées,  
XVII<sup>me</sup> siècle

En 1667, l'ambition du jeune roi Louis XIV met un terme à la « domination » espagnole. Le grand cortège historique de juin 1969 a magnifiquement illustré les épisodes de la conquête et de l'installation françaises. De nouveaux remparts, la Citadelle perpétuent le nom de Vauban ; la porte de Paris, construite par Simon Volland, est un arc de triomphe à la gloire du Roi Soleil. Un nouveau quartier, majestueux, s'édifie au Nord de la Ville, l'artère maîtresse en est la rue Royale. Vers la fin du siècle, la population atteint 53.000 habitants.

Les Lillois, cependant, demeurent réservés à l'égard de leur nouveau souverain, mais l'occupation hollandaise (1708-1713) pendant la guerre de succession d'Espagne, leur fait comprendre que décidément ils sont devenus Français.

Le XVIII<sup>me</sup> siècle, jusqu'en 1789, est paisible pour notre Ville; pourtant des officiers blessés à Fontenoy en 1745 sont soignés à l'Hospice Comtesse : une plaque apposée sur un mur de la Chapelle Comtesse a conservé leur souvenir.

Survient la Révolution. C'est de nouveau la guerre avec le siège de 1792 où flambent l'église Saint-Etienne et de nombreuses maisons du quartier Saint-Sauveur. Sur le socle de « la Déesse » est gravée la fière réponse du Maire André aux Autrichiens qui sommaient la ville de se rendre : « Nous ne sommes pas des parjures ».

(suite page 12)



Statue  
du Maire  
André

Inscription du socle  
de « la Déesse » :  
colonne  
commémorative  
du siège de 1792 :

« Nous venons de  
renouveler notre  
serment d'être  
fidèles à la Nation,  
de maintenir  
la Liberté et l'Egalité  
ou de mourir  
à notre poste.  
Nous ne sommes  
pas des parjures ».







Au XIX<sup>m</sup> siècle, LILLE s'agrandit considérablement par l'annexion en 1858 de Wazemmes, Moulins, Esquermes, Fives. En 1896, le chiffre de la population monte à 216.000 habitants. Des hôtels s'édifient le long du Boulevard de l'Impératrice, devenu Boulevard de la Liberté après 1870. On construit la Préfecture, le Palais des Beaux-Arts, les Facultés ; on multiplie les « courées » (1) pour loger la population ouvrière, main-d'œuvre d'une grande industrie en pleine expansion : le chansonnier DESROUSSEAUX s'est fait le chantre de ce peuple laborieux et souvent misérable. Les fumées noircissent les briques et les pierres, le mauvais goût dégrade beaucoup de belles maisons de jadis et LILLE ne mérite plus sa réputation d'antan.

Au XX<sup>m</sup> siècle, deux guerres 1914-1918 et 1939-1945 infligent à notre Ville, avec l'occupation ennemie, incendies et bombardements, ruines et deuils. Cependant LILLE se remet après chaque épreuve courageusement au travail, et bien des traits de sa physionomie changent : le quartier Saint-Sauveur, trop vétuste, est rasé pour faire place notamment à un Centre « directionnel » ; une ceinture de grands immeubles remplace les anciens remparts ; un boulevard périphérique est ouvert à l'Est et au Sud-Est tandis qu'un « secteur sauvegardé » tente de conserver les plus beaux témoignages du passé lillois.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1968 s'organise la Communauté urbaine de LILLE groupant 87 communes. Elle abrite ses services dans un Hôtel aux lignes modernes bâti en bordure du boulevard périphérique. Tournée vers l'avenir, LILLE, en songeant à l'axe Rotterdam-Paris d'une part, au tunnel sous la Manche d'autre part, peut envisager de devenir un grand carrefour du Nord-Ouest européen.

(1) Une étude récente sur le paupérisme lillois du XVIII<sup>m</sup> siècle signale qu'une population nombreuse habite courées, caves et greniers bien avant l'industrialisation du XIX<sup>m</sup> siècle.



L'Hôtel de  
la Communauté Urbaine  
au carrefour des voies  
de communication  
régionales

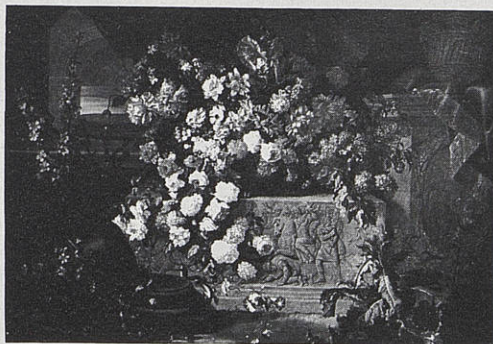
# Le Panthéon lillois

**ALAIN de Lille**, né à Lille vers 1115. Philosophe, théologien, poète, écrivain didactique, il fut surnommé « le Docteur universel ».

**Jacquemars GIÉE**, auteur de « Renart le Nouvel » qu'il a écrit « en un vile que on apele en Flandres l'Isle » où il est né vers 1240. Ce long poème de 8.000 vers est une des branches du célèbre « Roman de Renart ».



**J.B. MONNOYER**, né à Lille en 1634, mort à Londres en 1699. D'abord peintre d'histoire. Il se spécialisa très vite dans la peinture des fleurs et des fruits. Il contribua à la décoration des châteaux royaux de Vincennes, Versailles et Marly.



Monnoyer : Fleurs.

**COTTIGNIES François** dit Brûle-Maison (1678-1740) « Mercier par profession, rimeur par vocation, baladin par plaisir », il composait et vendait ses chansons.



**CRESPER-DELLISSE**, 1789-1865, fonda à Lille la première usine de sucre de betteraves. Dès 1820, il est considéré comme le plus important producteur français de sucre.

**WATTEAU Louis Joseph dit WATTEAU de Lille**. Bien que né à Valenciennes en 1731, ce peintre vécut à Lille dès 1755 et y mourut en 1798. Neveu du grand Antoine Watteau, professeur à l'école de dessin fondée en 1754 à Lille, il fut le premier organisateur des salons ouverts dans notre ville de 1773 à 1825.



Watteau : La Saint-Nicolas.



**PANCKOUCKE Charles-Joseph**, né à Lille en 1736. Libraire, imprimeur, écrivain. Propriétaire du Mercure de France, fondateur du « Moniteur », imprima l'Encyclopédie de Diderot.



**GRATRY Auguste**, né à Lille en 1805, abandonna Polytechnique pour entrer dans les ordres. Professeur de morale sacrée à la Sorbonne. Philosophe et moraliste réputé, le Père Gratry fut élu à l'Académie Française en 1867.

**LEQUEUX Michel**, né et mort à Lille, 1753-1786, architecte de plusieurs hôtels lillois.



M. Lequeux : Hôtel d'Avelin.



Wicar : Le Jugement de Salomon.

**J.-B. WICAR**, né à Lille en 1762. Fils d'un ouvrier menuisier, réussit brillamment à l'École de Dessin de la Ville et obtint du Magistrat une bourse pour poursuivre ses études dans l'atelier de célèbre David. Il a légué à la Ville de Lille une remarquable collection de dessins de maîtres.

**DUCORNET Louis Joseph César**, 1806-1856, né sans bras, mais usant de ses pieds avec une dextérité étonnante, élève de Watteau, il devint un peintre célèbre.



Ducornet : Adieux d'Hector.

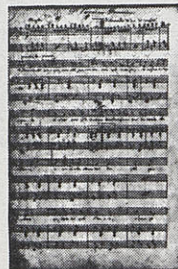


Le Général FAIDHERBE

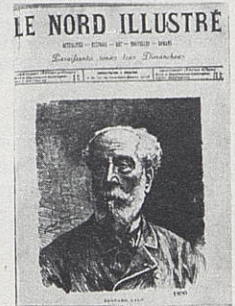
**FAIDHERBE Louis Léon César**, 1818-1889. Officier du génie, accomplit une brillante carrière coloniale, mit en valeur le Sénégal. Commandant l'armée du Nord pendant la Guerre de 1870, il est victorieux à Bapaume, mais doit se replier devant St-Quentin sous la pression prussienne. Il fut député du Nord à l'Assemblée Nationale en 1871.



**DESROUSSEAU Alexandre**, 1820-1892, employé municipal, puis directeur de l'Octroi de Lille, il composa des chansons populaires où il peint les mœurs et coutumes lilloises. Le P'tit Qu'inquin est son œuvre la plus connue.



**LALO Edouard**, 1823-1892. Elève au Conservatoire de Lille de 1832 à 1839, il remporte un premier prix de violon, puis il se fixe à Paris et compose entre autres œuvres le célèbre opéra « Le roi d'Ys », en 1888.



**SAMAIN Albert**, 1858-1900, poète élégiaque d'une élégante concision bien que d'une subtilité un peu précieuse. Auteur de « Au jardin de l'Infante », « Aux flancs du vase », « le Chariot d'or ».



**CAROLUS-DURAN**, 1837-1917, peintre, portraitiste mondain, étudia à l'Académie de Dessin de Lille, séjourna en Italie et devint Directeur de l'Académie de France à Rome.

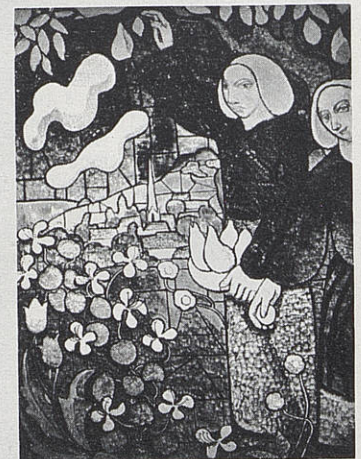


**BERNARD Emile**, 1868-1941, peintre et écrivain d'art, impressionniste, ami de Van Gogh et de Gauguin

Carolus-Duran : La Femme au chien

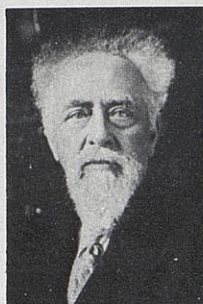


**BRACKE-DESROUSSEAU, Alexandre**, 1861-1955, fils du chansonnier Alexandre Desrousseau. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, directeur à l'école des Hautes Etudes, professeur à la Faculté de Lille. Remarquable helléniste et député socialiste du Nord.



E. Bernard : Femmes au verger.

**VARLET Théo**, 1878-1938, poète et romancier, traducteur d'auteurs anglais : Melville, Stevenson, Jérôme K Jérôme...



**PERRIN Jean**, 1870-1942, physicien, né à Lille en 1870, professeur à la Faculté des Sciences de Paris. Reçut en 1926 le Prix Nobel de Physique, pour ses travaux sur la Structure de la matière ; Sous-Secrétaire d'Etat à la Recherche scientifique dans le Cabinet Léon Blum.

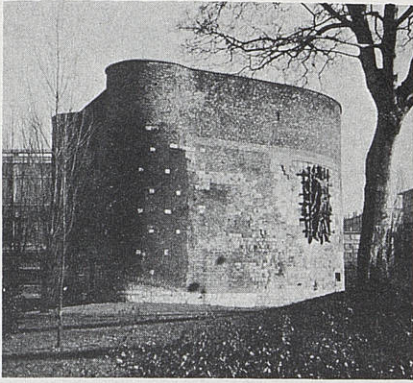


M. Augustin Laurent et le Conseil Municipal accueillent en l'Hôtel de Ville le Général de Gaulle

**DE GAULLE Charles**, général et homme politique, né à Lille en 1890, mort à Colombey en 1970. Après l'armistice de juin 1940, il lança son célèbre Appel du 18 juin et incarna de 1940 à 1945 l'esprit de la Résistance. Président du Gouvernement provisoire en 1944 et Président de la République de 1958 à 1969.



Noble Tour (XV<sup>e</sup> siècle)  
Monument aux déportés



# Ville riche en monuments



Palais Rihour



Partie de la Vieille Bourse (1652)



Porte de Paris

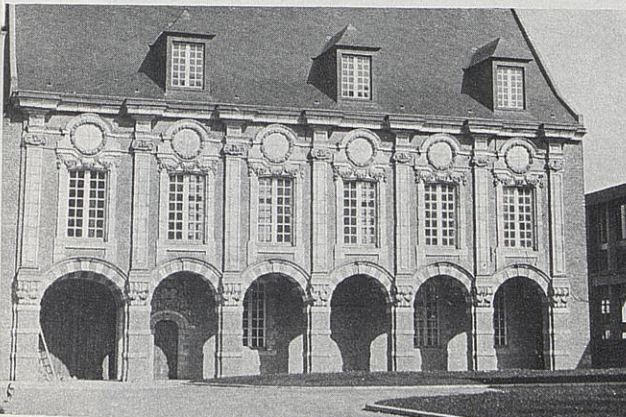
Rang du Beauregard  
(XVII<sup>e</sup> siècle)



Hospice Comtesse  
Portail d'entrée. (1649)



Eglise Saint-Maurice - Clocher



Pavillon Saint-Sauveur (1730)



Hôtel d'Avelin, vers 1780



Porte de la Citadelle (1670)



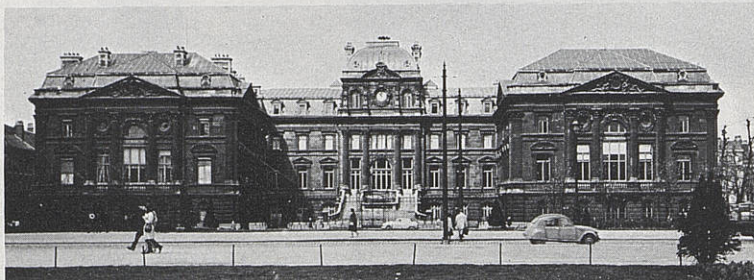
**Théâtre de l'Opéra, 1910**  
(Louis Cordonnier, architecte)



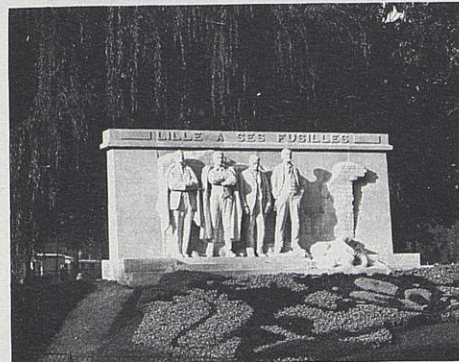
**Palais des Beaux-Arts, 1890**  
(Bérard et Delmas, architectes)



**Monument Pasteur, 1899**  
(Alphonse Cordonnier, sculpteur)

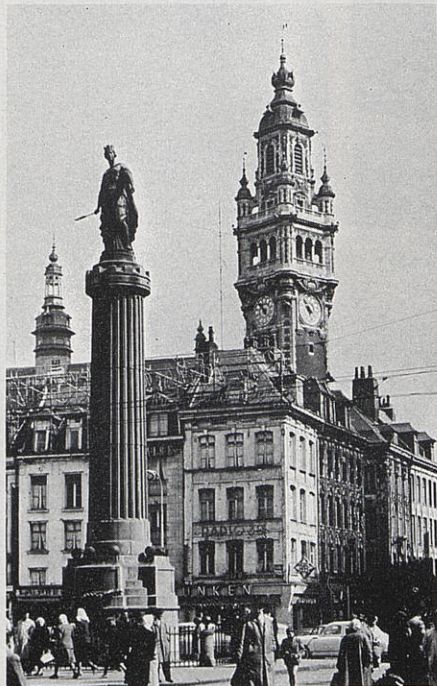


**Préfecture, 1869** (Marteau, architecte)



**Monument aux fusillés Lillois**

**Beffroi de la Nouvelle Bourse**  
(Louis Cordonnier, architecte)



**Colonne de la Déesse, 1842** (Bra, sculpteur)



**Monument du « P'tit Quinquin », 1900**  
(Deplechin, sculpteur)



**Hôtel de Ville, 1930** (Emile Dubuisson, architecte)



**Monument Delory-Salengro** (Robert Coin, sculpteur)

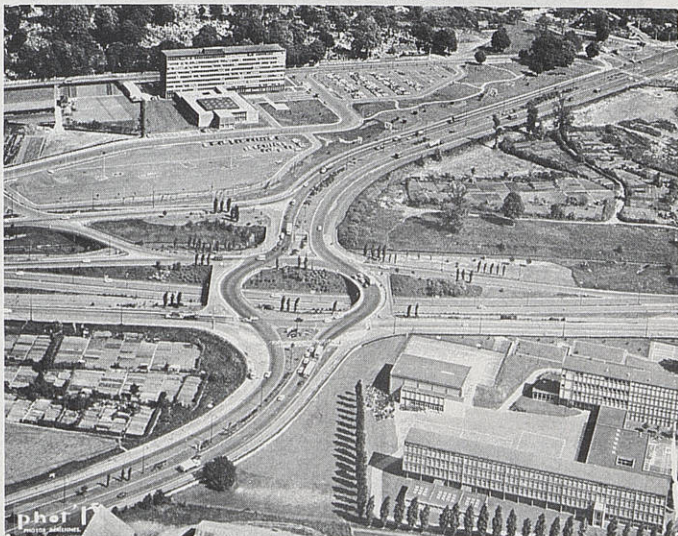


**Monument aux Morts** (Boutry, sculpteur)

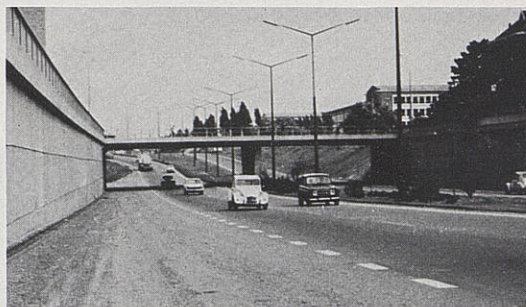
# Les équipements urbains

## Équipements routiers

Une voirie moderne : une circulation fluide



Des parkings : 13.500 places dans le centre de la ville



Passage à 2 niveaux

## Le logement

De grands ensembles



Immeubles récents



Logements pour personnes âgées



## Équipements divers



Gare routière  
220 départs d'autobus chaque jour



Foire Commerciale  
1.500.000 visiteurs

Palais de Justice  
Le plus moderne de France



## Équipements hospitaliers



Cité Hospitalière  
La 1<sup>re</sup> d'Europe : 2.700 lits

132 bâtiments scolaires  
Des lycées modernes avec terrains de sports



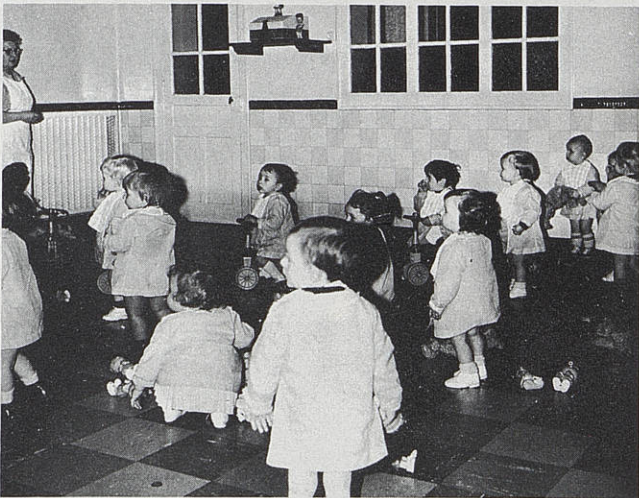
Maternité R. Salengro  
100 lits





Institut Pasteur fondé par la Ville de Lille en 1895

**Équipement familial**



Des crèches

**Équipements intellectuels**

Nombre d'étudiants de l'Université de Lille : 42.000



Une des Facultés lilloise.

**Équipements scolaires**



De nombreuses écoles maternelles

Des restaurants scolaires  
1.350.000 repas annuellement



7 Lycées, 6 C.E.S., 5 C.E.T., 40 écoles maternelles,  
62 écoles primaires, 50 restaurants scolaires.



Ecole nationale des Arts & Métiers

## Équipements sportifs

- 7 stades
- 10 terrains
- 23 salles
- 9 plateaux d'éducation physique
- 2 piscines
- 1 piscine olympique en construction



Piscine rue d'Armentières



Salle de la Marbrerie, rue de la Marbrerie



Stade des Alouettes, rue Léon Tolstoï



Stade Grimonprez

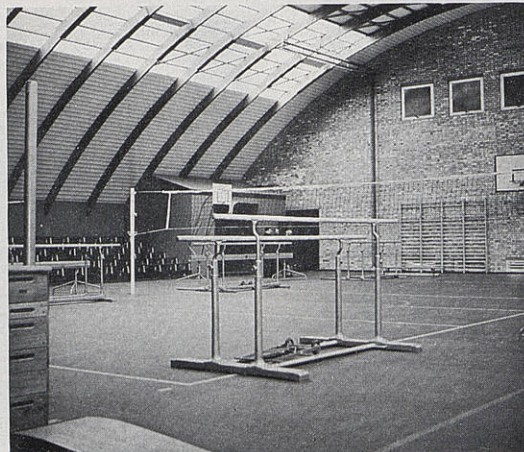


Stade Jean Bouin



Centre aéré de Marquette

Gymnase rue de Londres



Le chantier de la Piscine Olympique



Salle Roger Salengro



# Culture et Loisirs

Un corps de ballet au renom justifié.



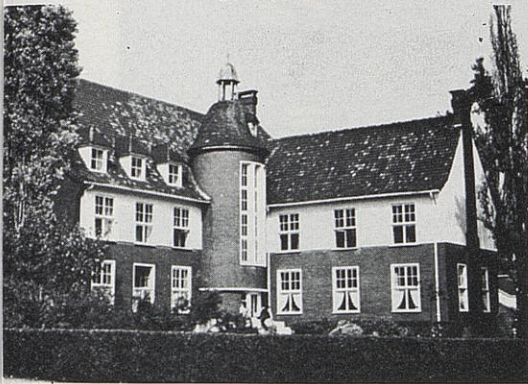
5 Théâtres :  
 l'Opéra (1.500 places)  
 le Théâtre Sébastopol (1.700 places)  
 le Théâtre Populaire des Flandres  
 la Baraque foraine  
 le Théâtre La Fontaine



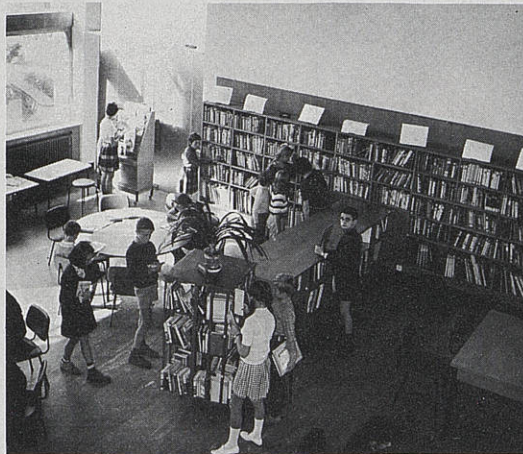
Une bibliothèque Universitaire très riche



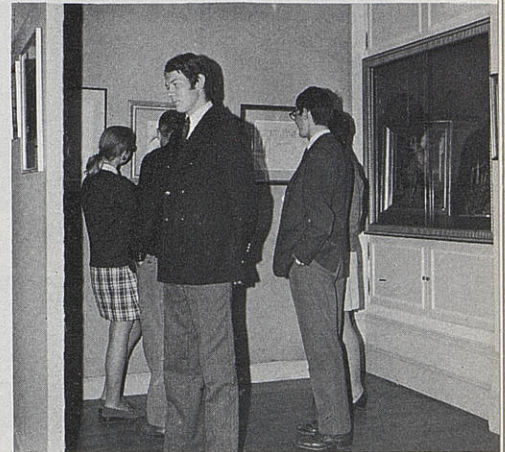
16.500 passagers par an  
 à l'Auberge de la Jeunesse



Une bibliothèque Municipale  
 moderne et fréquentée avec une  
 Bibliothèque réservée aux enfants



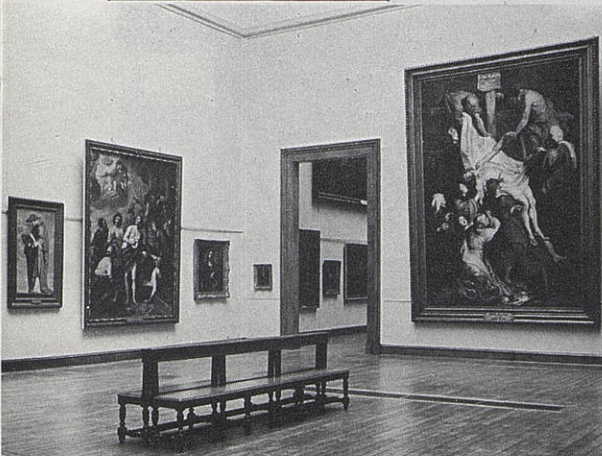
De nombreuses galeries de peinture



(Galerie Mischkind)

Le plus riche musée de province :  
 le Musée des Beaux-Arts.

Lille compte 7 musées



L'Harmonie municipale



Lille est le siège de 450 sociétés  
 dont 40 sociétés culturelles et  
 140 sociétés philanthropiques.

L'Orchestre de chambre  
 du Conservatoire



# Plaisir de voir, plaisir d'acheter...



**Des magasins achalandés**



**Des magasins modernes**



**Des magasins attractifs**



**Des magasins spacieux**

Le commerce joue un rôle essentiel dans l'animation d'une ville et contribue puissamment au rayonnement que celle-ci exerce sur son environnement régional.

Par l'élégance de ses vitrines, par l'admiration qu'il suscite et par les informations qu'il communique, le commerce lillois remplit dignement sa mission.

La gamme des commerces est très complète et fournit à chacun selon ses goûts, ses besoins ...ou ses moyens.

**800 grossistes  
2.000 détaillants  
et de nombreux  
grands équipements  
commerciaux.**



**Des magasins engageants**



**Des magasins séducteurs**



**Des magasins luxueux**

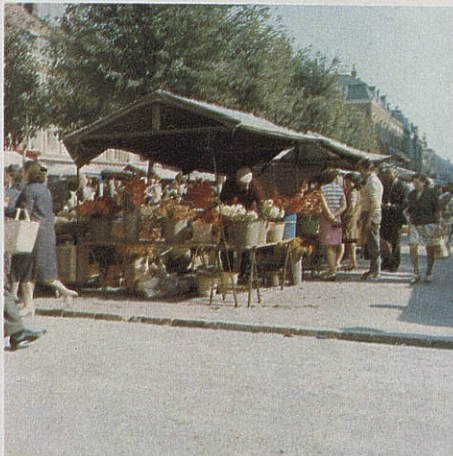


**La 1<sup>re</sup> librairie d'Europe**

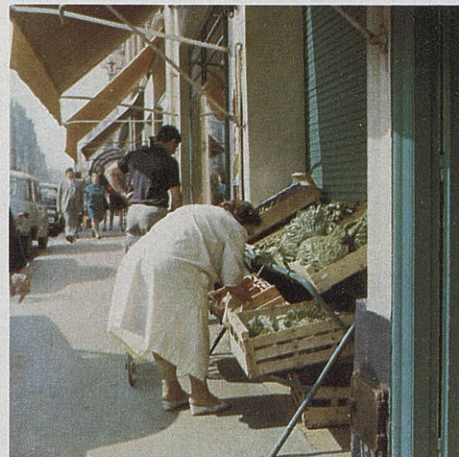




Des rues commerçantes constamment animées



Des marchés en plein air très fréquentés

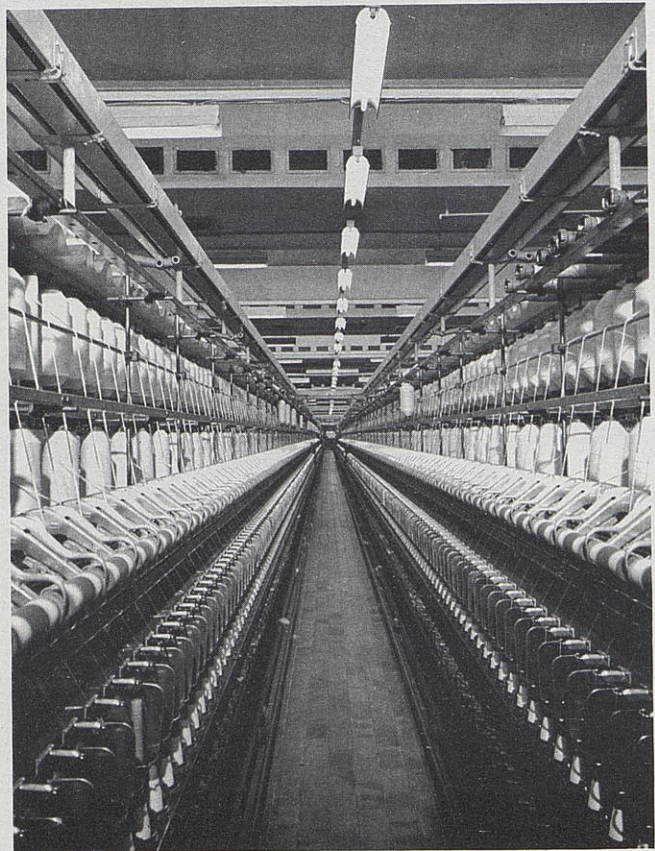
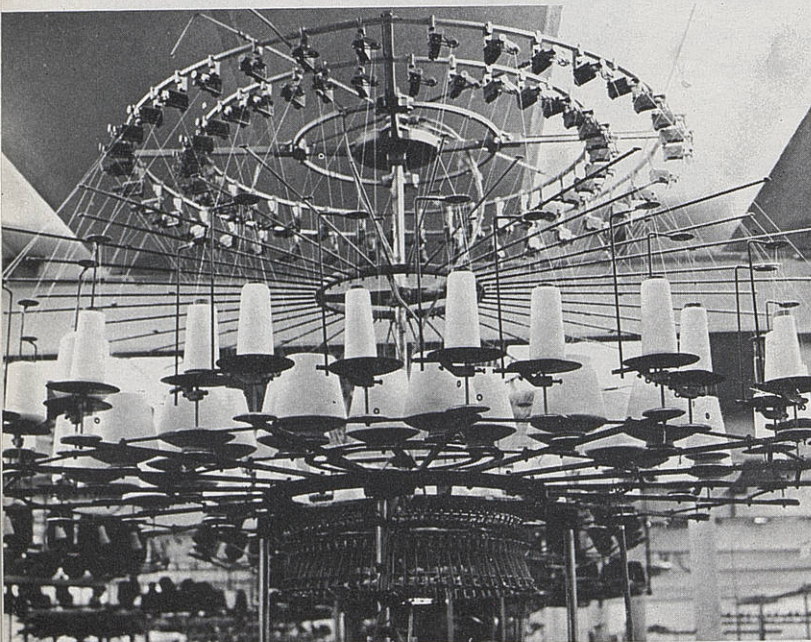


On peut « lécher » étalages et vitrines dans tous les quartiers de la ville

# Une puissante industrie

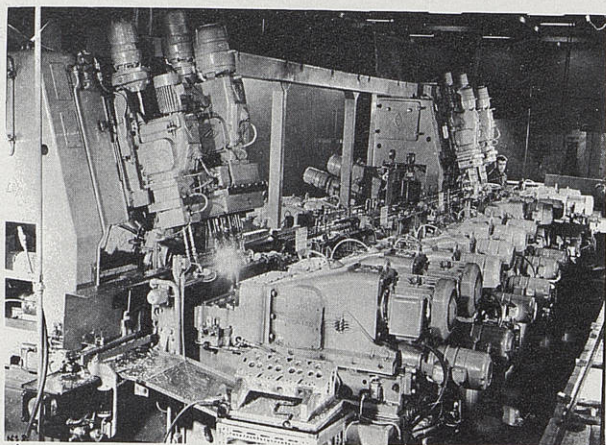
Lorsque le Comte de Flandre Bauduin V la choisit au XI<sup>m</sup>e siècle pour y édifier un château, Lille était une « ville marchande et drapante ». Le travail de la laine et du lin a joué un rôle déterminant dans le développement de la Cité. Le coton fit son apparition à la fin du XVIII<sup>m</sup>e siècle et prit un essor considérable. De nos jours, l'industrie textile lilloise utilise 26,3 % de la main-d'œuvre du secteur industriel et manifeste la volonté de se maintenir à un niveau satisfaisant de vitalité.

Une industrie textile qui a su se moderniser

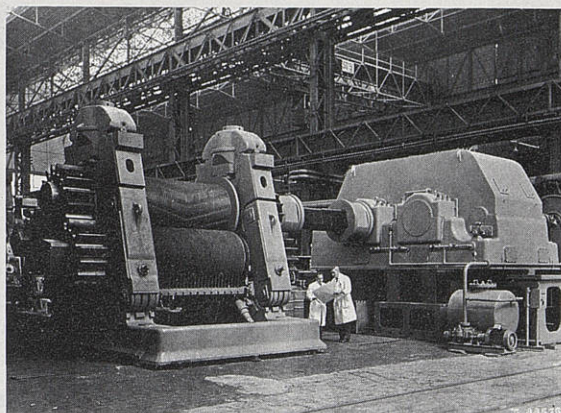
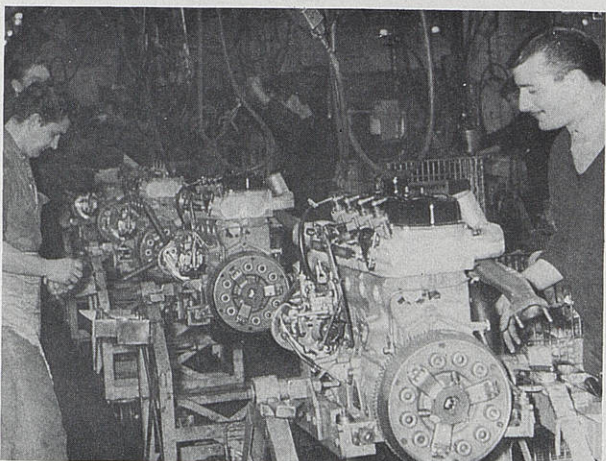


Lille, dont l'économie s'est diversifiée dès le XIX<sup>me</sup> siècle, a vu se développer tout spécialement les industries mécaniques et électriques dont certaines sont mondialement réputées. Ce secteur utilise aujourd'hui plus de 30 % de la main-d'œuvre du secteur secondaire.

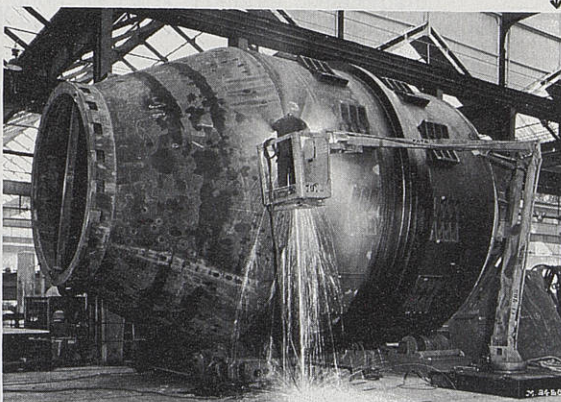
Le bâtiment et les matériaux de construction occupent 21 % des effectifs.



↑  
Peugeot  
↓



↑  
Fives-Lille-Cail  
↓

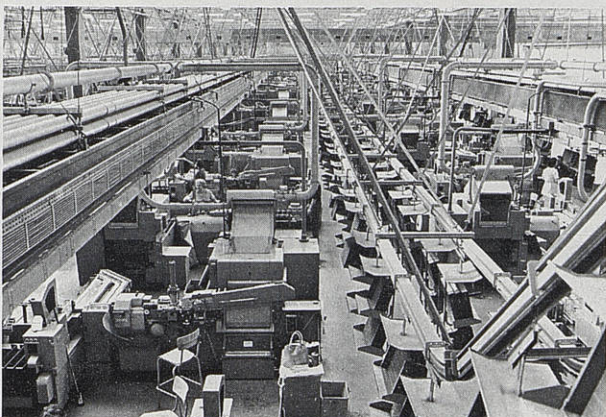


D'autres branches méritent d'être citées : industries alimentaires, brasseries, industries chimiques, édition et presse, confections, matières plastiques, balances, fonderie, machines agricoles, blanchiment et teinturerie, etc...

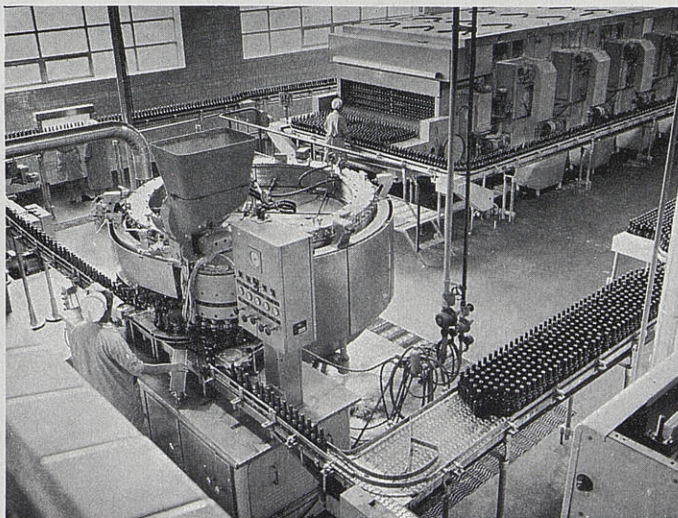
Lille compte près de 450 établissements occupant plus de 10 salariés : une main-d'œuvre totale de 37.000 personnes. 82 établissements occupent plus de 100 salariés, 8 plus de 500 et 11 plus de 1.000.

Au centre d'une région très riche, Lille peut affronter sans crainte la compétition économique.

#### Manufacture des Tabacs



#### Brasserie



# Le port fluvial

Le 3<sup>ème</sup> de France après Paris et Strasbourg.

Situé sur une dérivation de la Deûle, il couvre une superficie de 80 hectares et dispose de 4 km de quais, d'un réseau ferré de 10 km, d'un ensemble de chaussées de 8 km en liaison directe avec l'autoroute de Dunkerque et les boulevards périphériques de Lille. Le trafic est en constante progression :

1960 : 1.282.000 tonnes

1966 : 2.361.000 tonnes

1969 : 2.875.000 tonnes

Le port fluvial



# L'aéroport de Lille-Lesquin

Aéroport facilement accessible (par autoroute) : à 7 km.

Progression spectaculaire du trafic :

6.000 voyageurs	en 1960
60.000	» en 1966
82.000	» en 1969
plus de 100.000	» en 1970

On prévoit dès à présent une extension des installations.

En plus des lignes commerciales régulières en destination de Paris, Londres, Amsterdam, Lyon, l'aéroport est le point de départ de nombreux vols charters à destination des Baléares, de l'Italie, de la Tunisie... Air France et U.T.A. ont choisi Lesquin pour entraîner leur pilotes de D.C. 8 et de Boeing 707 et 727.

Vue de l'aéroport



# Lille en fête

1<sup>er</sup> Mai : Lâcher de ballons.  
Pentecôte : Jeux populaires.  
Septembre : Fête aux canards à Fives.  
Septembre : Foire attractions.  
Septembre (1<sup>er</sup> lundi) : La Célèbre Braderie.

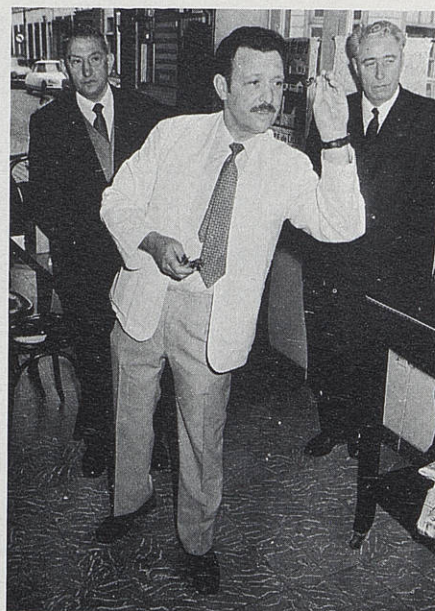


Envol du ballon « Ville de Lille »

La Pétanque à Lille



Jeu de Beigneau



Jeu de Fléchettes

Chiens de défense





Concours de pêche



Les Bradeux



Les Bradeux

La Braderie de septembre



La fête aux canards à Fives

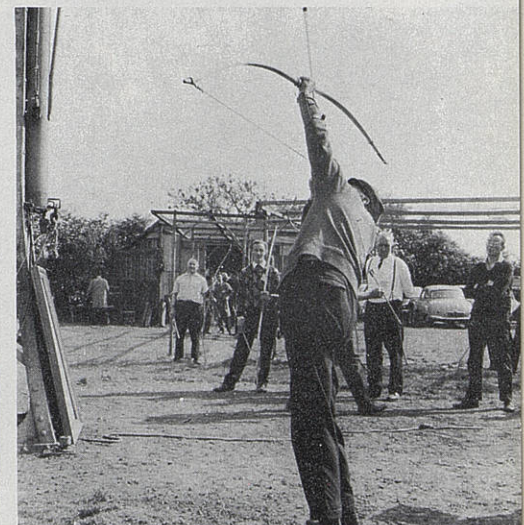


La foule à la Grande Braderie

Plus d'un demi million de spectateurs ont admiré le cortège historique du tricentenaire du rattachement de Lille à la France.

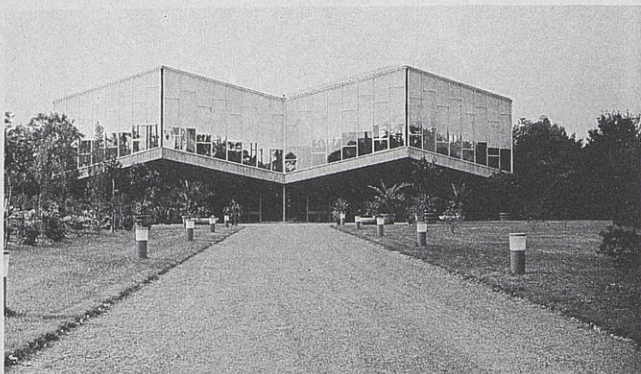
La Foire aux attractions

Concours d'archers



# Ville verte et fleurie

SUPERFICIE DES ESPACES VERTS = 230 Ha.



Serre d'exposition - Jardin Botanique



Bois de Boulogne : Jeux pour enfants

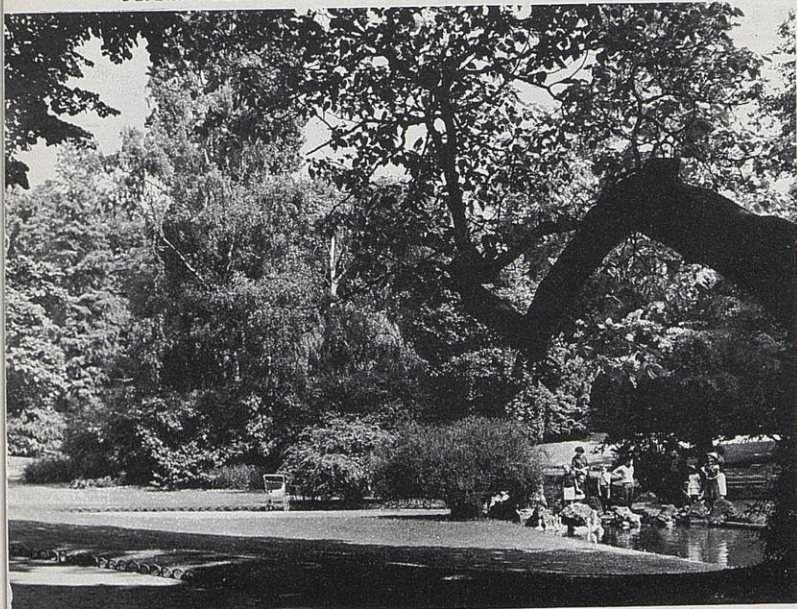


Bois de Boulogne



Bois de Boulogne

Jardin Vauban



Serre d'exposition - Jardin Botanique





# Images lilloises



Frites



Foule



Moules



Puces



Angelots



Fleurs



Oiseaux



Promeneurs

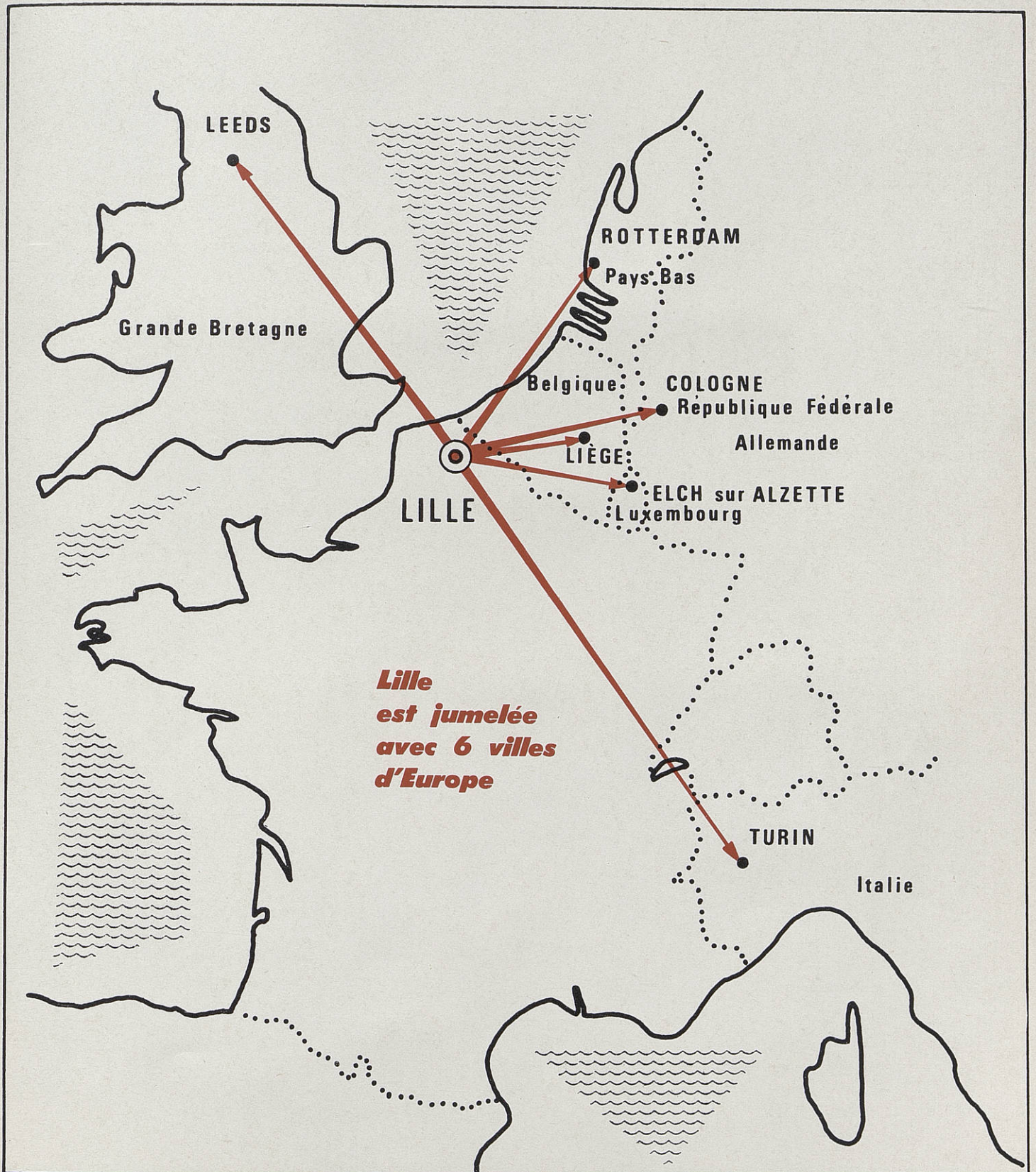


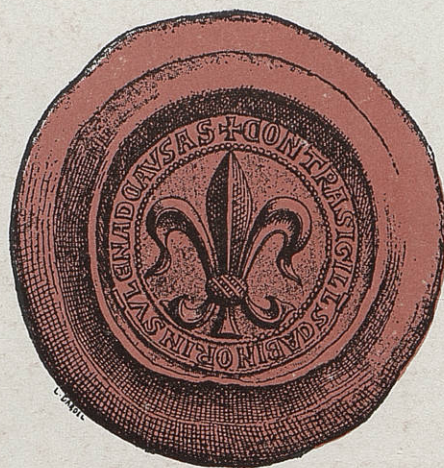
Chiens



Nos remerciements vont à tous ceux qui nous ont aidé à illustrer ces pages : l'Institut de Géographie de l'Université de Lille, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing, les Quotidiens lillois, les Studios Barbier, Delbarre, Blamart, Géronchal, Giraudon, Malaisy, Phot'R, J. Poteau ; M<sup>lle</sup> Dion, MM. Fleury, H. Leclercq, R. Richez, Mischkind, M. G. Lecomte et le Service photographique municipal.

## Lille s'ouvre à l'Europe





Le Scel Échevinal au XIII<sup>e</sup> siècle